



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2022

Les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie à 20h30, suite à la convocation du 4 janvier 2022.

Secrétaire de séance : Nathalie MATHIEU

Présents : Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Nathalie MATHIEU, Pierre FAUCHER, Philippe BRAVARD, Dominique MALEYRIE Brigitte MARSAC, Sébastien SAGNE,

Absents excusés : Pierre PARVEAU (pouvoir à Milena LOUBRIAT), Françoise MOMMELE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 9 NOVEMBRE 2021 :

Approuvé à l'unanimité

BATIMENT TECHNIQUE

Après mise à jour du devis (oubli du coût de la toiture) une nouvelle délibération doit être prise avec le nouveau montant de 113 539€ HT afin de procéder à la demande de subvention DETR. Accepté à l'unanimité. Le permis de construire a été accordé.

DECISIONS MODIFICATIVES

Pour faire face à un dépassement budgétaire, des crédits sont transférés de la section de fonctionnement à l'investissement du budget communal : 1 523€. Pour l'exploitation de l'eau 354€77 sont versés au compte 66112 du 61523. Approuvé à l'unanimité.

DEMANDE SUBVENTION COLLEGE OBJAT

Une subvention est demandée par le Collège d'Objat pour financer un séjour sportif du 30/01 au 4/02 pour un élève d'Ornac. A l'unanimité 50€ sont accordés.

ENTRETIEN CHEMINS DE RANDONNEE

Une convention avec la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche pour assurer l'entretien et le balisage des chemins répertoriés par celle-ci (au nombre de 3 pour 29.5 km dont 8.5 en PDIPR) doit être signée. La CCPU se charge d'instruire la demande de subvention au Conseil Départemental (30%) pour le PDIPR. Le reste à charge pour la commune s'élève à 837€65 TTC ; il y aura deux passages par an. Approuvé à l'unanimité.

ORANGE

Un remboursement de 42€68 est présenté par Orange suite au changement d'abonnement et à l'installation de la fibre à la mairie. Approuvé à l'unanimité.

SIAV (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère)

Des modifications des statuts sont demandées pour l'adhésion à la carte des communes de Châteaux et de Charrier-Ferrière. Approuvé à l'unanimité.

Réunion du SIAV à Varetz le 15 décembre ; Mme le Maire et D. MALEYRIE étaient présents. Présentation du projet pour la création d'une Maison de l'Eau (peut-être à Malemort).

EGLISE

Les actes d'engagements ont été notifiés aux entreprises. Un R.V. sera pris avec celles-ci ultérieurement. Une demande de subvention a été adressée à « La Sauvegarde de l'Art

Français »

AMENAGEMENT DU BOURG

Entretien téléphonique avec l'architecte en charge du dossier qui attend le calendrier du chantier de l'église pour lancer l'appel d'offres.

VOIRIE

Les entreprises LASCAUX et LALIGAND vont nous fournir des devis qui seront examinés en commission des travaux.

L'entreprise BUFFIERE procédera au débroussaillage des routes communales pour cette année.

LOTISSEMENT

Le 17 et le 23 décembre deux compromis de vente ont été signés chez Me GANE à Donzenac.

Dès la levée des clauses suspensives la signature définitive des actes de vente pourra avoir lieu, probablement en mars. Les deux permis de construire sont accordés.

TERRAIN AU STADE

Suite à la réunion du 13 décembre, Y. GLOUTON propose de vendre à la commune le terrain en location au stade. La superficie d'environ 1 000/1 200 m² sera calculée suite au bornage d'un géomètre. Deux devis ont été demandés. Se renseigner au sujet du prix à l'hectare des terres agricoles.

FDEE 19

Paul FREYSSINET a contacté la Fédération pour signaler le dysfonctionnement de l'éclairage public aux Fombiarden ; après visite sur les lieux, le problème s'est avéré être dû au changement du compteur par Enedis qui, prévenu, a fait le nécessaire.

FIBRE

Une visite sur place à Comborn a eu lieu le 24/11 avec M. MINIER – Conseil Départemental et un représentant d'AXIONE pour étudier les solutions envisageables pour le raccordement au vu des contraintes liées au site. Visite aussi d'un autre lieu qui pose problème pour le raccordement (dernier poteau trop éloigné de la maison).

DIVERS

* Rencontre avec Mme VITTE, libraire à Uzerche, qui souhaite venir sur la place à Orgnac le premier vendredi du mois l'a.m. et ce à partir de janvier. Elle a fait l'acquisition d'un véhicule pour aller vers les lecteurs potentiels dans les communes de la communauté de communes du Pays d'Uzerche.

* Une conférence s'est déroulée le 12 novembre à la salle polyvalente des Fombiarden organisée par l'ANACR d'Objat. L'historien G. SANTIS a présenté son ouvrage sur la déportation en Algérie des indésirables français et étrangers en 1941/1942. Une trentaine de personnes ont suivi la conférence avec intérêt.

* Suite à la présentation faite en mairie le 27/10 par le Conseil Départemental du dispositif pour l'Economie d'Energie, un entretien a eu lieu avec M. HADJOUJ de Corrèze Ingénierie le 22/11 qui a programmé la visite des bâtiments et des logements communaux pour le 7/01. Il nous enverra plus tard le diagnostic.

* Le 23/11 se sont tenues les Assises de l'Eau au Conseil Départemental en collaboration avec la Préfecture pour faire le point sur l'état des ressources et en optimiser la qualité et la quantité. Mme le Maire et M. Freyssinet étaient présents.

- * Le calendrier pour le bureau de vote est le suivant : pour les élections présidentielles le 10 et le 24 avril ; pour les élections législatives le 12 et le 19 juin.
- * Suite à la demande de la Trésorerie d'Uzerche la commune a adhéré au service PAYFIP qui se charge d'imprimer et d'envoyer les factures d'eau aux administrés.
- * Orgnac Amitiés a organisé un repas paëlla à la salle des Fombiades le 25 novembre pour passer un moment convivial avec ses adhérents.
- * Pour le Téléthon la municipalité a offert le 3 décembre un repas aux cyclistes d'Objat qui participent à la collecte des fonds. Le repas a été préparé et servi à la salle polyvalente « Paul Comby » par l'atelier cuisine de Familles Rurales de Voutezac.
- * Le C.C.A.S. a offert le repas de fin d'année aux aînés de la commune le 4 décembre à la salle polyvalente dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
- * Réunion à Vigeois le 15 décembre à la caserne des pompiers avec le président du SDIS et les élus du territoire pour un point sur le fonctionnement et les difficultés du service.
- * Le 17 décembre la Chorale des Côteaux Chantants de Voutezac a tenu un concert de son répertoire dans l'église d'Orgnac devant un public bien intéressé.

Fin de séance 22h30